

Propositions de thème de travail pour 2009 -2010 : La coordination au niveau du territoire

Constat :

La synthèse des travaux des groupes de travail fait apparaître que les questions de la coordination et du partenariat sont centrales :

- coordination à mettre en place pour offrir au niveau du territoire un lieu de ressources pour prendre en charge et traiter les situations difficiles
- articulation de la prise en charge médico-sociale et de la psychiatrie
- développement des partenariats pour aménager des conditions favorables à la scolarisation,
- articulation des structures pour proposer un parcours de vie à la personne avec autisme sans rupture
- utilisation d'outils partagés adaptés à l'autisme
- partenariats avec d'autres structures pour pouvoir proposer un panel large de mode d'intervention sur un territoire

De même l'étude de l'ANCREAI menée en 2008, à la demande de la DGAS, sur le relevé de l'offre spécifique dédiée aux personnes avec autismes/TED fait apparaître que :

- « les structures du champ standard, cohérentes par rapport à d'autres problématiques de handicap, mais indifférenciées par rapport à l'autisme/TED, peuvent évoluer.
- ces structures indifférenciées pourraient, à l'échelle des bassins de vie, des pays, des territoires de santé, et lorsqu'elles suivent ou accueillent des personnes avec autisme/TED, se rapprocher des types d'offres, adéquates ou tendant à l'être, afin de participer à la culture du suivi et de l'accueil spécifique.
- les structures spécifiques et dédiées organisent une véritable veille méthodologique, sont conscientes des progrès qui leur restent à faire, et recherchent de nouveaux partenariats.
- entre les structures dédiées et le reste des structures supposées indifférenciées, l'organisation de la rencontre (autant que son encouragement) sont plus aisée à l'échelle du bassin de vie. Celles-ci pourraient alors avoir accès à des données qualitatives, mieux se former, comprendre assez vite où sont les vrais enjeux, et ainsi mieux relever le défi d'une réponse adéquate aux personnes avec autisme/TED qu'elles accueillent. »

Propositions :

Mettre en place deux groupes de travail sur le thème de la coordination :

- un dans le Pas de Calais sur le Calaisis
- un dans le Nord sur un territoire qui reste à définir

les réflexions menées dans ces 2 groupes pourraient prendre appui sur les 6 points d'entrée de la grille de l'étude de l'offre proposée par l'ANCREAI

- la santé
- l'éducation –formation
- le domicile, l'habitat, l'hébergement
- l'accompagnement social
- la vie sociale / vie privée
- la formation initiale et tout au long de la vie pour les aidants et les professionnels

Objectifs :

- repérer ce qui fonctionne bien et qui peut être dupliquer sur les autres territoires
- repérer ce qui pourraient être mis en place pour permettre à l'échelle du territoire une prise en charge coordonnée adéquate aux besoins des personnes avec autismes

Composition des groupes de travail :

Représentants des DDASS, de l'ARH, de l'Education Nationale, des Conseils Généraux, des professionnels du secteur médico-social, de la santé, de l'enseignement spécialisé, des familles, du CREAI et du CRA

